

Adresse du conseil général de la commune de Cuisery (Louhans, Saône-et-Loire), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Cuisery (Louhans, Saône-et-Loire), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 368;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21558\\_t1\\_0368\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21558_t1_0368_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

**vouloient l'entraîner dans une croisade contre l'autorité centrale : elle invite la Convention à continuer avec courage ses travaux.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (12).**

[*La société populaire de Condat-Montagne à la Convention nationale, s. d.*] (13)

Citoyens Représentans

Encore une fois vous avez sauvé le vaisseau de l'état en faisant régner la justice et l'humanité. Le terrorisme vouloit encore comprimer toutes les ames, mais grace à votre energie, tous les efforts de la malveillance et de l'intrigue se sont brisés à vos pieds. Les malveillans abandonnent leurs projets liberticides, les frippons et les charlatans en patriotisme sont démasqués; faites un effort et le sol de la liberté ne sera plus souillé de ces hommes à qui rien ne coûte pour satisfaire leur ambition. Régénérer les moeurs, encourager les talens, honorer les vertus sociales et domestiques, jurer une guerre a mort aux tyrans, aux factieux, et à tous les êtres immoraux et corrompu, c'est vous mériter l'admiration et la reconnaissance du peuple entier. Forts de l'opinion publique, forts des nombreux partisans que vous faites tous les jours à la liberté, conservés avec courage la dignité du peuple français, donnez à la plus vaste république de la terre l'harmonie sublime qui doit la gouverner et la maintenir, tels sont les voeux d'une société populaire qui dans tous les tems, n'a eu d'autre point de ralliement que la Convention. Oui, Citoyens Representans, la Convention a toujours été l'unique boussole qui nous a dirigé dans toutes nos démarches; c'est par une suite de vos principes que nous n'avons point partagé le délire sanguinaire des prétendus patriotes de Dijon, de Marseille et de Grenoble qui, dans des adresses qu'on auroit pu appeler le codicile de Robespierre vouloient nous entraîner dans une croisade contre l'autorité centrale, nous leur avons répondu par l'anathème et cette réponse est celle que leur a faite la Convention.

Mille actions de graces vous soient rendues de nous avoir envoyé le citoyen Besson, votre digne collegue, il a rempli sa mission d'après les principes de justice, de raison et humanité qui vous animent, il est parti, il a emporté nos regrets et nos bénédictions.

Vive la République, vive la Convention.

*Suivent 121 signatures.*

(12) P.-V., XLVIII, 183.

(13) C 325, pl. 1410, p. 5. *M. U.*, XLV, 313.

## 7

**Le conseil général de la commune de Cuisery, district de Louhans, département de Saône-et-Loire, invite la Convention à conserver sans cesse ce courage qu'elle a eu dans les occasions périlleuses; il veut qu'elle reste à son poste, non seulement jusqu'à la paix, mais jusqu'à l'affermissement entier de la République.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (14).**

## 8

**La société populaire du Dorat, département de la Haute-Vienne, annonce qu'elle a juré de verser, pour le maintien de la République, jusqu'à la dernière goutte de son sang; elle invite la Convention à continuer ses travaux, à continuer d'affermir la République et de consolider le bonheur de la France.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (15).**

[*La société populaire du Dorat à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (16)

Citoyens Représentans

Graces éternelles vous soient rendues, vous avez enfin fixé l'opinion publique et le bonheur commun, la justice et la probité ne seront plus désormais de vains mots dont abuseroient les intrigants et les fripons. Le regne immuable des vertus assurera pour toujours la gloire et la prospérité des français; qu'ils cessent de crier à l'oppression, ces êtres immoraux et sanguinaires qui ne se couvroient du manteau du patriotisme que pour voiler leurs vices infâmes, leurs ambitions et leurs intrigues et nous aussi, nous sommes animés de l'amour sacré de la Patrie, de la Liberté et de l'Egalité et nous aussi, nous avons fait pour les conquérir de nombreux sacrifices, que nous sommes toujours prêts a renouveler; et nous aussi, nous avons juré de verser pour le maintient de la République jusqu'à la dernière goutte de notre sang, plutôt la mort que l'esclavage et nous aussi nous abhorrons l'aristocratie et le modérantisme que notre active surveillance a chassé de nos foyers et que nous poursuivrons sans cesse.

Mais qu'ils tremblent également, ces ambitieux, ces intrigans, ces prétendus patriotes par excellence qui pour établir leur empire et leur

(14) P.-V., XLVIII, 183-184. L'adresse imprimée, cote C 323, pl. 1390, p. 18, est une copie de l'adresse donnée ci-dessus. *Arch. Parlement.*, 12 brum., n° 1.

(15) P.-V., XLVIII, 184.

(16) C 325, pl. 1410, p. 14. *M. U.*, XLV, 345; *Bull.*, 20 brum.